

RUEL'INFOS



LE MOT DU MAIRE - FRANCIS DUSSOURD

" Merci et félicitations à tous pour votre action. En 2008, notre village obtenait sa 1ère fleur. Depuis, un beau chemin et beaucoup de travail ont été parcourus, et vous avez tous, avec talent, contribué à l'embellissement de notre village.

Notre village de près de 2500 habitants peut être fier d'avoir conservé son cachet rural, avec des magnifiques et imaginatives compositions florales produites qui illustrent avec bonheur ce caractère-là.

Je remercie également le très grand nombre de nos habitants qui eux aussi, tout au long de l'année, font de Ruelisheim un village fleuri, et un village où il fait bon vivre"

2^e FLEUR
 POUR
 RUE LISHEIM

JEUNESSE - ECOLE

Après deux mois de vacances, les enfants ont repris le chemin de l'école. C'est l'occasion de revenir en chiffres sur la rentrée scolaire 2014.

- **182** : Le nombre d'élèves qui ont fait leur rentrée scolaire le mardi 2 septembre à Ruelisheim : 107 à l'école élémentaire Clef des Champs et 77 à l'école maternelle Arc-en-ciel.
- **7** : Le nombre de classes de nos écoles (4 en élémentaire et 3 en maternelle).
- **4** : Le nombre d'employés communaux (« ATSEM », agent territorial spécialisé des écoles maternelles, et accompagnatrice scolaire en élémentaire) mis à disposition par la commune. D'une part pour l'accueil communal du matin et d'autre part pour le soutien aux enseignants pendant leurs heures de cours.
- **750 €** : La dotation annuelle votée par le Conseil Municipal (C.M.) pour les fournitures de chaque classe ainsi que pour chaque bureau de direction.
- **800 €** : La dotation annuelle de base proposée par le C.M. pour les sorties en bus de l'école élémentaire. **450 €** pour l'école maternelle.
- **3.700 €** : Le coût des cycles piscines à Ungersheim, y compris le transport.
- **16,20 €** : La subvention par élève et par jour accordée pour l'organisation d'une classe de découverte.
- **7 €** : La valeur du cadeau de Noël de la commune pour chaque enfant inscrit dans nos écoles, sous forme d'achat de livre ou de participation à un spectacle.
- **35.000 €** par an, c'est le coût du transport scolaire des enfants de la cité Ste Barbe.

Outre toutes ces dépenses facilement évaluables, la commune met à disposition et assure l'entretien :

- des bâtiments et de leurs annexes
- assume les divers coûts
- (assurance, téléphonie, énergie, travaux,...)
- Du matériel informatique
- des photocopieurs
- des BCD (Bibliothèques centres documentaires)

Par ailleurs, les compétences des services techniques sont régulièrement sollicitées pour la réalisation de divers projets (jardins, hôtel à insectes, etc.).

A noter que toute demande "exceptionnelle" reçoit la plupart du temps une réponse favorable, nous en voulons pour preuve l'achat et l'installation d'un tableau blanc numérique et interactif, dans une des classes de l'école élémentaire.

Conscients que nos enfants sont l'avenir de Ruelisheim, le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux continueront d'être à leur côté à hauteur des possibilités de notre commune.



SENIORS - INTERGENERATION

Le Club PASS'TEMPS de Ruelisheim (Amicale pour seniors et club intergénération) vous invite à venir découvrir ses activités **le premier jeudi de chaque mois** au Foyer Saint - Nicolas à partir de 14h00. Au programme remue-méninges et convivialité.

Accueil des membres et non membres.

Activités réservées aux membres: "Pétanque" le mercredi après-midi

Sortie ou déjeuner ou café kranzla, 1*/mois le vendredi

Calendrier des « aînés »

- **Jeudi 4 décembre** : Intergénération avec la périscolaire pour fêter la Saint-Nicolas
- **Dimanche 14 décembre** : Fête des aînés au Complexe sportif



L'atelier « Boite à secrets »

Les « Jubilaires » à venir :

Civilité	Nom marital	Prénoms	Date de naissance	Age
M.	GODEY	Lucien	02/12/1944	70 ans
Mme	FISCHER	Odette	05/12/1944	70 ans
Mme	SCHMELTZ	Marie-Thérèse	04/10/1934	80 ans
Mme	BIRR	Denise	06/10/1934	80 ans
Mme	NISSLÉ	Elrède	10/10/1934	80 ans
Mme	GSCHWEND	Fernande	21/10/1934	80 ans
Mme	SEILER	Marthe	08/11/1934	80 ans
Mme	ANTONY	Léa	12/11/1934	80 ans
Mme	VOGEL	Irène	03/12/1934	80 ans
Mme	FISCHER	Jacqueline	05/12/1934	80 ans
Mme	FAWER	Joséphine	10/12/1934	80 ans
M.	FISCARRALD	Isabel	15/12/1934	80 ans

ACTUALITE - 1

Retrouvez l'ensemble des délibérations du conseil municipal sur le site de la mairie.

<http://www.mairie-ruelisheim.fr/l-equipe-municipale/les-deliberations>

ACTUALITE - 2

Comment fonctionne le service FILEA dans notre commune.

http://www.mairie-ruelisheim.fr/infos_utiles/transport

Dates à retenir : <http://www.mairie-ruelisheim.fr/actualites>

- 23 Octobre :** Rétrospective de la journée citoyenne à 20h00 au foyer
10 Novembre : Cérémonie armistice 1918
20 Novembre : Remise des prix maisons fleuries à 20h00 au foyer
27 Novembre: Collecte don du sang - Maison des associations
29-30 Novembre : Banque alimentaire + Marché de Noël
7 Décembre : Fête Patronale St Nicolas
14 Décembre : Fête de Noël des Aînés
3 Janvier 2015 : Vœux du Maire au complexe sportif

LES PROJETS

Fin de travaux

- Toiture et fenêtres de la mairie
- Enlèvement d'anciennes souches et reprise du trottoir - Rue Lavoisier
- Réalisation de 2 arrêts de bus accessibles à l'auberge du chêne - Prise en charge par M2A

En cours

- Etude de voirie pour la réfection des rues, principale et Saint Georges
- Réfection de l'étanchéité et isolation de la toiture de l'école élémentaire
- Réfection des deux autels latéraux de l'Eglise

COIN DES ASSOS

Pensez à faire votre demande de prêt de matériel auprès de la mairie pour vos manifestations

<http://www.mairie-ruelisheim.fr/vos-demarches/formulaire-de-pret-de-materiel>

Manifestations à venir

15 octobre : Réunion des présidents d'association en mairie

25-26 octobre : Vente des calendriers des Sapeurs-pompiers

25-26 octobre : Bourse aux jouets au complexe sportif

RAPPELS REGLEMENTAIRES

Formalités administratives liées aux constructions : Quand demander un permis de construire ?

La plupart des constructions ou travaux sur les constructions nécessite une autorisation d'urbanisme. Ces autorisations ne sont pas payantes, n'hésitez donc pas à nous consulter pour vos projets afin que nous puissions vous accompagner dans vos démarches administratives et obligatoires...

Certains travaux mineurs ne sont pas soumis à une autorisation d'urbanisme, les autres nécessitent soit une Déclaration Préalable de Travaux (DP), soit un Permis de Construire (PC), soit un Permis de Démolir (PD), soit un Permis d'Aménager (PA). Nous vous invitons à trouver plus de détails sur le site internet ci-dessous :

<http://www.territoires.gouv.fr/quelles-demandes-d-autorisation-pour-mes-travaux-537>

Version numérique consultable sur :

<http://www.mairie-ruelisheim.fr/bulletin-d-information/ruel-infos>